

SAVE THE DATE | ATELIER

La réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants dans le secteur des transports sera l'un des plus grands défis à relever lors de la prochaine décennie. Des études montrent qu'environ un quart des émissions de gaz à effet de serre de l'UE proviennent du secteur des transports et que la tendance est à la hausse. Tous les modes de transport, y compris la navigation intérieure, devront contribuer à la réduction de ces émissions. Celle des émissions liées aux transports est une priorité pour la Commission européenne, comme le montre la publication récente de son « Pacte vert pour l'Europe » et de sa vision stratégique à long terme en vue de parvenir à une économie européenne neutre pour le climat d'ici 2050. Dans la Déclaration de Mannheim, les ministres des États membres de la CCNR ont réaffirmé l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants de la navigation intérieure de 35% d'ici 2035 par rapport à 2015 et, autant que possible, d'y mettre un terme d'ici 2050.

Pour les bateaux de navigation intérieure, les propulsions électriques devraient, parallèlement à d'autres solutions techniques, jouer un rôle central dans la réalisation de ces objectifs. Des batteries et des sources d'énergie alternatives, telles que les piles à combustible, sont déjà testées pour alimenter ces propulsions en énergie électrique. L'utilisation de ces deux technologies présuppose que l'infrastructure terrestre soit suffisamment développée pour livrer le vecteur énergétique nécessaire. Un approvisionnement suffisant nécessite non seulement une bonne infrastructure aux aires de stationnement mêmes, par exemple sous forme de stations d'avitaillement ou de recharge, mais également une production suffisante d'énergie électrique ou de vecteurs énergétiques respectueux de l'environnement, ainsi qu'un réseau de transport efficace.

L'atelier est exclusivement consacré aux propulsions électriques alimentées en énergie électrique par des sources d'énergie alternatives, telles que piles à combustible ou batteries. La combustion conventionnelle de carburants est expressément exclue. L'atelier vise à démontrer que les propulsions électriques joueront un rôle central dans la réalisation des objectifs visant à réduire les polluants et gaz à effet de serre dans la navigation intérieure. À cette fin, il convient de partager les informations sur les technologies déjà disponibles ou en cours de développement, ainsi que sur les défis techniques, économiques et organisationnels qui se poseront lors de la mise en œuvre. L'atelier vise à définir des mesures ciblées pour soutenir la transition énergétique, en stimulant notamment la prise de conscience du fait que la navigation intérieure nécessitera à l'avenir davantage de sources d'énergie et de vecteurs énergétiques alternatifs respectueux de l'environnement.

L'atelier s'adresse aux représentants et experts suivants :

- Profession de la navigation
- Fabricants d'équipement
- Producteurs et distributeurs d'énergie
- Exploitants d'infrastructures de voies navigables et de sites de transbordement
- Autres institutions publiques et privées nationales et internationales concernées.

20 AVRIL 2021

En ligne

Atelier de la CCNR : «LES SOURCES D'ÉNERGIE ALTERNATIVES POUR LES PROPULSIONS ÉLECTRIQUES»

Langues de travail : allemand, français, néerlandais, anglais

La participation à l'atelier est gratuite. Le programme de l'événement sera annoncé ultérieurement.

